

Pays de Maurienne

INFOS

JOURNAL DU SYNDICAT DU PAYS DE MAURIENNE

N°2



Le Conseil Local de Développement

- Actions concrètes pour la Maurienne
- Se projette dans l'avenir

..... page 2

Coups de pouce au logement page 2

LE TOURISME en Maurienne

• Pass Musée page 3

En bref page 3

Leader + en action,

• Zoom sur... L'Atlas des énergies renouvelablespage 4

La Maurienne à l'heure de la fibre optique

.....page 4

E d i t o



Comme en témoignent les pages que vous allez découvrir, le Pays de Maurienne aujourd'hui se structure à l'échelle de la vallée. Grâce à l'action conjuguée des élus et de la société civile associés au sein du Conseil Local de Développement, notre territoire est dynamique et novateur.

L'engagement de tous nous permet d'optimiser les financements contractuels importants que nous avons obtenus de l'Europe, de l'État, de la région Rhône-Alpes et du département de la Savoie. Cela nous a permis de mettre en place de nombreuses actions favorables au développement et à l'environnement de notre territoire et de créer des services utiles pour nos concitoyens.

Que chacun soit remercié de son engagement pour l'avenir du Pays de Maurienne.

Nous adressons à tous les Mauriennais nos vœux les plus sincères d'épanouissement personnel pour cette nouvelle année 2007.



Jacques RICARD
et Marc TOURNABIEN
Co-Présidents du Conseil Local
de Développement du Pays
de Maurienne



Déjà 12 millions d'euros engagés

Deux ans après la signature des contrats CDPRA et CT Maurienne, déjà plus de 12 millions d'euros engagés*.

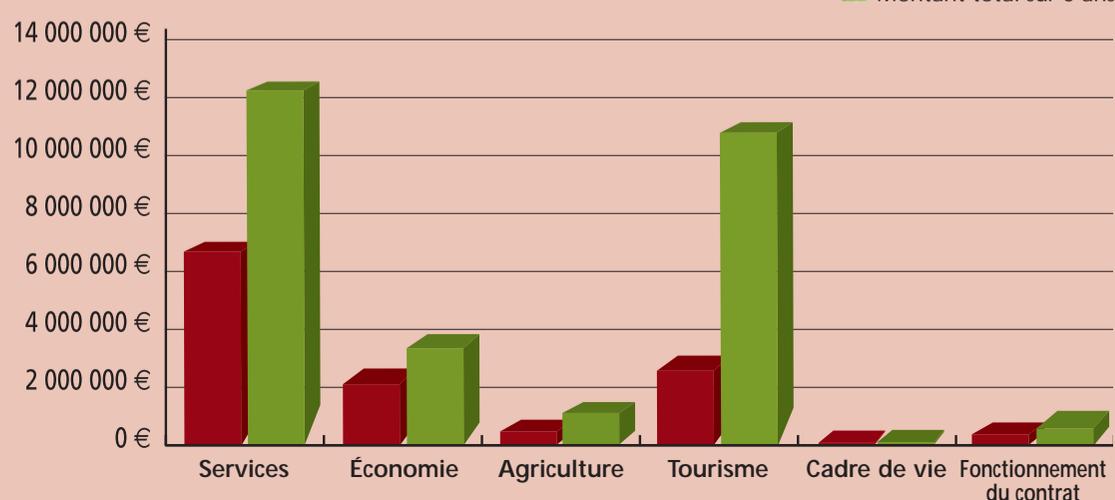
Le Contrat de Développement de Pays de Rhône-Alpes et le Contrat Territorial Maurienne signés respectivement avec la région, l'État et le département de la Savoie, regroupent 37 actions concrètes pour un coût global avoisinant les 28 millions d'euros sur une période de cinq ans. Ces actions se répartissent suivant quatre axes de développement stratégiques pour la Maurienne :

- **Les services** (social, logement, culture),
- **L'économie** (industrie, artisanat, commerce, agriculture),
- **Le tourisme** (patrimoine, chambres et tables d'hôte, promotion touristique et Technologie de l'Information et de la Communication),
- **L'environnement** (eau, déchets).

Après seulement deux ans de fonctionnement, le taux de réalisation est de plus de 40%. 12 millions d'euros ont ainsi été engagés sur avis favorable du comité de pilotage composé des élus et des partenaires financiers en charge du contrôle de l'exécution des contrats et de la bonne utilisation des crédits.

*Montants votés en Comité de Pilotage

Comment se répartissent les montants engagés ?



Coups de pouce au logement

Se loger en Maurienne, rénover une habitation : des problématiques différentes, des réponses pratiques et variées.

Je cherche un logement...
où puis-je m'adresser ?

> **Claude Carraz,**
Responsable du Fichier Interactif Logement...

« Le Syndicat du Pays de Maurienne a créé un "FIL" conducteur entre propriétaires de logements locatifs non saisonniers et les locataires potentiels. Ce fichier s'adresse aussi bien à la population locale qu'aux personnes arrivant de l'extérieur. **180 personnes se sont connectées via Internet sur le site portail maurienne.fr** ou se sont rendues à notre Bureau de l'Habitat au 37, rue Ducroz à Saint-Jean-de-Maurienne. Les locataires potentiels peuvent choisir plusieurs logements répondant à leurs critères. Plus de 1 000 mises en contact avec les propriétaires ont été enregistrées. 150 offres de logement sur toute la vallée de la Maurienne sont inscrites sur le fichier : appartement ou maison, meublé ou non, dont **69 disponibles à ce jour** dans un délai inférieur à 6 mois.

Une communication sera lancée en début d'année pour nous faire connaître encore plus largement du grand public et des partenaires locaux, Mission Locale pour l'emploi, mairies, Maurienne Expansion, ... ».

Réaliser des travaux dans un logement,
oui mais avec quels financements ?

Les OPAH – Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat – permettent aux propriétaires d'obtenir des subventions pour des travaux conduits dans leurs résidences principales ou des logements locatifs à l'année. C'est à l'échelle inter-communale que ces opérations sont lancées et la Maurienne compte 3 OPAH sur son territoire.

> **Pierre-Jean Velluet,**
Chargé de mission Habitat Rural de la Savoie...

« Nous nous occupons des OPAH sur les cantons de Saint-Michel-de-Maurienne et Modane. Ces deux opérations ont été lancées en début d'année 2006 et **dureront jusqu'en 2009**. A ce jour, le canton de Modane enregistre 15 dossiers de réhabilitation pour des résidences principales (objectif : 70/an) et 16 pour du logement locatif (objectif : 30/an). Le canton de Saint-Michel compte 34 dossiers de réhabilitation dont 5 pour du logement locatif (objectif : 25/an).

Ces deux opérations n'atteignent pas encore complètement leurs objectifs annuels mais les débuts sont toujours un peu difficiles. La communication est un facteur essentiel de réussite d'une OPAH ».

Si vous souhaitez faire des travaux dans votre logement ou dans un logement locatif, le CDHR de Savoie vous informe et vous conseille gratuitement. **Contactez-les au 04 79 33 06 94.**

Communes : une offre de logement à
loyer encadré, accessible à tous.

La région Rhône-Alpes et le département de la Savoie sont partenaires pour aider les communes à réhabiliter leurs logements vacants de plus de deux ans et même créer de nouveaux logements dans de vieux bâtiments inutilisés (presbytère, ancienne école, ...).

> **Jérôme Doublie,**
Responsable Antenne Maurienne du CAL-PACT...

« Le bilan est mitigé avec seulement 4 logements réhabilités (objectif : 10/an), même si un grand nombre de visites de bâtiments communaux ont été réalisées et un potentiel recensé (35 logements). Mais, l'importance des coûts de travaux dans les projets où il y a création de logements freine la dynamique du dispositif. C'est pourquoi une modification du règlement des aides est en cours d'examen, avec un doublement des subventions pour induire un réel effet de levier ».

Le Conseil Local de Développement... propose des actions concrètes pour la Maurienne

La Commission Services

L'année 2006 était consacrée à la définition du volet social du Contrat Territorial Maurienne signé avec le Département de la Savoie. Cinq séances de travail ont été nécessaires à la Commission Services afin de définir de véritables projets opérationnels à caractère innovant et expérimental pour la Maurienne. Quatre projets ont abouti et sont actuellement en cours de validation par les élus départementaux.

Des points relais mobilité en Maurienne : hébergés par l'Association Maurienne d'Insertion Économique et Sociale à Saint-Jean-de-Maurienne et l'Association Cantonale d'Animation d'Aiguebelle, la mise en place de ces deux points relais mobilité permettront aux personnes en situation de précarité de bénéficier d'un service de prêt de véhicules (auto ou cyclo) afin de faciliter leur retour à l'emploi. Aid'Auto 73 est l'initiateur de ce nouveau service de proximité en Maurienne.

Des lieux de rencontre itinérants parents/enfants sur le canton d'Aiguebelle : des bénévoles et un professionnel accueilleront, dans des salles mises à disposition par les communes, les parents et leurs enfants autour du thème du jeu. Une sélection de jeux sera proposée aux enfants en fonction de leur âge. Ces deux heures de convivialité tous les 15 jours permettront aux parents d'échanger sur leurs difficultés de parents et aux enfants de se retrouver avant l'entrée à la maternelle. Ces lieux de rencontre devraient être installés début 2007.

La Maison Médicale de Garde : c'est déjà parti ! Depuis le mois de novembre dernier, la Maison Médicale de Garde ouvre ses portes de 20h à minuit et tous les jours fériés. En appelant le centre 15, les habitants des cantons de La Chambre, Saint-Jean-de-Maurienne et Saint-Michel-de-Maurienne pourront être dirigés vers ce service ou vers les urgences suivant leurs problèmes



... et se projette dans l'avenir

La Commission Tourisme

Alors que la Maurienne connaît un développement de ses infrastructures touristiques, sans précédent depuis dix ans, la Commission Tourisme a engagé un travail de réflexion sur la nature du développement touristique de la Maurienne durant les 15 prochaines années.

Quel est le devenir du tourisme en Maurienne ? Quels peuvent être les moyens mis en oeuvre pour accompagner ces évolutions ? Quelle place donner aux Technologies de l'Information et de la Communication ?

Accompagnée par des enseignants chercheurs de l'Institut de Géographie Alpine de Grenoble, la Commission Tourisme a tenté de répondre à ces questions. Une première séance de travail a permis de dresser un état des lieux sur le tourisme en Maurienne : atouts, faiblesses, évolutions depuis ces 10 dernières années... À partir du contenu des débats, trois scénarios ont été élaborés, le premier sur « qu'est-ce qui se passe si on ne fait rien », le second sur la base du développement d'un tourisme durable.

médicaux. L'Association Maison Médicale de Garde de Moyenne Maurienne, porteuse de ce projet, a trouvé cette solution innovante afin de faire face, entre autre, à la déprise médicale en milieu rural.

Un projet de garde itinérante de nuit : un certain nombre de services de maintien à domicile existe déjà sur les cantons de La Chambre et Aiguebelle. Toutefois, il est plus difficile de trouver des solutions satisfaisantes pour les nuits. L'expérimentation d'une garde de nuit itinérante sur ces deux cantons, permettra, entre autre, la prise en charge d'un certain nombre d'actes de la vie quotidienne, une intervention en cas d'incident mais aussi la possibilité de soulager les familles par des interventions les fins de semaine et pendant les congés.

Un projet d'aide aux personnes à mobilité réduite : porté par Solid'Art, ce nouveau système de transport devrait voir le jour d'ici le premier trimestre 2007.

La Commission Culture

Plus d'une centaine de personnes se répartissent dans 4 groupes de travail thématiques : Arts Vivants, Lecture, Patrimoine et Musées, Arts Visuels et graphiques.

Zoom sur le groupe Arts Vivants : composé des représentants des écoles de musique, théâtre, chorales, fanfares, associations de danse, animateurs jeunesse..., le groupe Arts Vivants s'est réuni à quatre reprises en 2006 afin de faire émerger des projets culturels à l'échelle de la vallée. Sont nés de cette pluralité de personnes et d'idées, des projets pour 2007 concernant la culture Hip-Hop, un projet de création de chanson ou encore de musique instrumentale et vocale « Autour du Quintette à vent ». Chacun pourra se retrouver dans ces manifestations, autant les enfants que les adultes. Ces différents projets demandent à bénéficier du soutien du Conseil général dans le cadre des Chartes de Développement Culturel de territoire.



Le dernier a été imaginé autour d'une pratique prédominante du ski. Lors de sa dernière séance de travail, la Commission Tourisme a tenté d'évaluer l'apport des Technologies de l'Information et de la Communication dans chaque scénario et de lister ses usages.

Qui contacter ?

Si vous aussi, vous souhaitez rejoindre le Conseil Local de Développement pour partager vos idées et participer au développement du Pays de Maurienne, n'hésitez pas à nous contacter au :

Syndicat du Pays de Maurienne
CAR - Avenue d'Italie - BP 82
73303 SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE Cedex
Tél. 04 79 64 12 48 - Fax : 04 79 64 46 66
ou encore pour les plus branchés... :
spmcdpra@wanadoo.fr

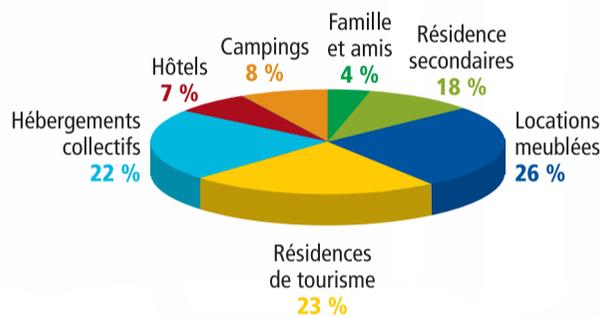
Le Tourisme en Maurienne - Un observatoire pour mieux connaître nos clients et adapter notre offre touristique

HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES : DE PROFONDES ÉVOLUTIONS !

Été 2005 :

- Les 2,8 millions de nuitées estivales correspondent à 350 000 séjours touristiques.
- La durée des séjours en Maurienne est relativement longue (8,2 jours), sauf pour les hôtels.
- La part des séjours « non marchands » est relativement faible. Seuls 14% des touristes sont hébergés chez des parents, amis ou famille, contre plus de 50% du niveau national.
- 7 ans après les premières mesures de défiscalisation, les résidences de tourisme sont en passe de devenir le premier mode d'hébergement de la vallée.
- Les hôtels et campings sont peu nombreux, ils n'accueillent que 7% et 8% des touristes.

Répartition des séjours touristiques par mode d'hébergement



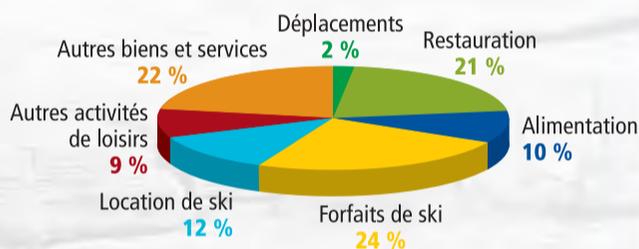
Source : cabinet Détente

CE QUE LE TOURISME RAPPORTE EN MAURIENNE !

Hiver 2005/2006 :

- Les dépenses moyennes hors hébergement des touristes sont évaluées à 51 € par jour et par personne. Elles varient de 23 € pour les résidents secondaires à 120 € pour les touristes à l'hôtel.
- L'impact de la fréquentation touristique hivernale dans les autres secteurs d'activité est estimé à 206 M€.
- 44% de ces dépenses concernent les activités de loisirs (92 M€), dont 55% pour les forfaits de remontées mécaniques.
- Impact important sur les restaurants (43 M€) et les commerces alimentaires (22 M€).

Ventilation des dépenses des touristes (hors hébergement)



Source : cabinet Détente

Toujours plus de musées et un Pass

La Maurienne est riche de musées et centres d'interprétation du patrimoine. Cette offre s'enrichit régulièrement et cette année trois nouveaux sites muséographiques ont ouvert sur le canton de Modane : le centre d'exposition de la liaison Lyon Turin ferroviaire dans la rizerie de Modane, l'Arche d'Oé à Aussois et le muséobar de Modane.

Nouveautés 2007 : le musée de l'aluminium à Saint-Michel-de-Maurienne et le centre d'interprétation du patrimoine fortifié à Avrieux.

Depuis l'été 2005 le réseau des musées de Maurienne vous propose le **Pass musées Maurienne**. Le principe est simple : dès la première visite dans l'un des 12 musées payants adhérant à l'opération*, le pass vous est remis et il vous permet de bénéficier d'un tarif réduit pour toutes autres visites de musées de la vallée.



* Participe à l'opération : site minier du Grand Filon et musée des 4 saisons à Saint-Georges-d'Hurtières, musée du Félicien à Argentine, musée du Mont-Corbier à Saint-Jean-de-Maurienne, les moulins de Saint-André, Muséobar, fort Saint-Gobain à Modane, arche d'Oé à Aussois, musée archéologique de Sollières, maison de la Vanoise à Termignon, Espace baroque Maurienne et Pyramide de Lanslebourg.

Espace baroque Maurienne à Lanslebourg



L'Arche d'Oé à Aussois



Le Grand Filon à Saint-Georges-des-Hurtières



Eglise de Sollières

En bref

Aide à la création de chambres et tables d'hôtes

Nos clients en raffolent mais avec moins de dix communes qui en proposent, la Maurienne manque d'hébergements de ce type.

Dans le cadre du CDPRA et CT Maurienne, un projet a déjà ouvert ses portes cet été à Saint-Jean-d'Arves, un deuxième est en cours de réalisation à Bramans.

Le territoire s'est fixé des objectifs de qualité avec une labellisation minimale en trois épis ou étoiles. Une prime sera versée pour les maîtres d'ouvrage qui viseront une labellisation « tourisme et handicap » ou « haute qualité environnementale ».

Si vous avez un projet de création ou de réhabilitation de chambres et tables d'hôtes, prenez contact avec nous ou téléchargez les documents concernant cette action sur notre site Internet www.maurienne.fr, à la rubrique documentation.

La Grolle à Saint-Jean d'Arves



Pour connaître les nouveautés dans les stations, le programme des animations de cet hiver, abonnez-vous à la lettre d'information électronique de la Maurienne. Il suffit de nous retourner le coupon ci-dessous.

A B O N N E M E N T

Newsletter de la Maurienne

Je souhaite m'abonner à la newsletter, HIVER ■ et/ou ÉTÉ ■

Email :

Nous retrouver ce coupon par courrier ou nous adresser un email, aux adresses suivantes :

Syndicat du Pays de Maurienne - BP 82
73303 SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE Cedex

Email : info@maurienne-tourisme.com



LEADER + en action

Le programme LEADER + (Liaisons Entre les Acteurs de Développement de l'Économie Rurale) Pays de Maurienne est un programme européen au service des zones rurales qui associe les acteurs locaux au devenir de leur territoire.

Il permet l'expérimentation de projets TIC (Technologies de l'Information et de la Communication) visant au développement du territoire. Ces projets doivent contribuer à améliorer la compétitivité globale de la Maurienne dans le déploiement de nouvelles formes d'activités liées à l'usage des TIC et sensibiliser les habitants et entreprises aux TIC.

En 2006, 37 projets (dont 2 projets de coopération entre territoires) ont été soumis au comité de programmation.

Exemples d'opérations soutenues :



• **Espace Public Numérique de Modane :** Le syndicat intercommunal du canton de Modane a souhaité la création de l'Espace Public Numérique de Modane. 8 postes neufs équipés d'un scanner et d'une imprimante sont mis à disposition du public, un animateur est sur place pour guider et apporter de l'aide si nécessaire. L'investissement matériel représente plus de 14 000 € financés à 50 % par Leader+. Le poste d'animation de cet EPN est lui aussi aidé à hauteur de 50 % par le programme Leader + Pays de Maurienne. > Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la Maison cantonale de Modane au 04 79 05 26 67.



• **Machine à découpe Laser :** Pour rester concurrentielle, l'entreprise Eurostyl (Saint Etienne de Cuines) a fait l'acquisition d'une machine à découpe laser qui permet de graver plus vite, avec plus de précision sur de nouveaux supports et de nouvelles matières. Ce « saut technologique » a été aidé par le programme Leader + du Pays de Maurienne grâce à un financement de 6 280 € (15%) pour un coût total de 41 867 €. Il permet ainsi à l'entreprise de pouvoir se positionner sur de nouveaux marchés.

• **Coopération avec le Haut Chablais, en Haute-Savoie :** Le programme européen Leader + offre l'opportunité de coopérer avec des territoires ruraux en France et en Europe. Le Pays de Maurienne et le Haut Chablais sont ainsi associés à un projet commun soutenu par Leader + : Les archives de pierre. L'opération a pour but d'organiser un événement commun sur les 2 territoires et de permettre l'échange d'expositions communes autour du patrimoine historique localisé sur les 2 territoires (le site de la Tour du Châtel pour la Maurienne, le site des Allinges pour le Haut Chablais). Ce projet a reçu l'accord du comité national de sélection des projets de coopération en octobre dernier. Sa réalisation commencera en 2007.

Vous avez un projet, contactez :

Benjamin BOUQUET - Chargé de Mission Leader +

Syndicat du Pays de Maurienne

Centre d'Affaires et de Ressources - Avenue d'Italie
BP 82 - 73303 St Jean-de-Maurienne cedex

Tél. 04 79 83 52 62 - Mail : leader.spm@wanadoo.fr

Brève

Bilan chiffré après 4 années d'exécution du programme : 101 projets ont été soutenus par le programme Leader + Pays de Maurienne pour un montant de subvention de 1 113 215 €. Ce qui correspond à 71 % des fonds européens à programmer jusqu'au 31 décembre 2007.

ZOOM sur... L'Atlas des énergies renouvelables

Le Syndicat du Pays de Maurienne, en partenariat avec l'A.S.D.E.R. (Association Savoyarde pour le Développement des Énergies Renouvelables) et l'Association Cantonale d'Animation de Saint-Jean-de-Maurienne, projette la création d'un Atlas des énergies renouvelables à l'échelle de notre vallée. Ce projet est financé à 50 % par Leader+.

Pour quoi faire ? Cet atlas sera créé dans le but de promouvoir des équipements représentatifs en terme de maîtrise de l'énergie. Il présentera un état des lieux des sites équipés en énergies renouvelables dans notre vallée, avec une recherche possible par canton ou par type d'installation.

Pour qui ? Il sert à orienter les personnes qui ont un projet d'installation en énergies renouvelables, afin qu'elles puissent prendre contact avec des particuliers ou professionnels de la vallée qui ont réalisé des équipements similaires.

Où peut-on le consulter ? L'Atlas sera en ligne courant 2007 sur le portail web du Pays de Maurienne : www.maurienne.fr

J'ai une installation et je veux la faire apparaître dans l'Atlas des énergies renouvelables ?

Si vous n'avez pas reçu de questionnaire à ce sujet, vous pouvez nous adresser votre demande : par mail info@maurienne.fr, par téléphone 04 79 64 12 48...

Par courrier

Syndicat du Pays de Maurienne
Le CAR, Avenue d'Italie - BP 82
73303 Saint-Jean-de-Maurienne
Cedex

La Maurienne à l'heure de la fibre optique

LE PAYS DE MAURIENNE LAURÉAT AU PÔLE D'EXCELLENCE RURALE :

En début d'année 2006, l'Etat a lancé un appel à projet pour le développement des territoires ruraux, l'enjeu est l'obtention d'un label « Pôle d'Excellence Rurale ».

Le 30 septembre, le Syndicat du Pays de Maurienne a déposé sa candidature, proposant dans cette première phase d'équiper certaines collectivités et entreprises de la vallée en fibres optiques et en Internet à très haut débit. Ce projet, fondé sur un partenariat entre des collectivités locales et des entreprises privées, vise l'essor économique, la compétitivité et la création d'emplois durables. Cette candidature vient d'être labellisée par le gouvernement.

L'objectif de ce projet est de fournir un accès très haut débit internet (100 mégas) et les services qui s'y rapportent aux entreprises existantes et futures. En répondant aux besoins de celles-ci, le projet doit générer des emplois hautement qualifiés du type Ingénieur ou technicien supérieur et induire de nouveaux développements dans la vallée. Dans cette perspective, la Communauté de communes Cœur de Maurienne prévoit la construction d'un bâtiment relais de 1 000 m² dans le parc d'activités du Pré de la Garde à Saint-Jean-de-Maurienne.

Ainsi le raccordement et l'activation de liaisons fibres optiques en vallée et en stations verront le jour prochainement en Maurienne.

Pour les particuliers, ce projet permettra de bénéficier d'offres Triple Play (Connexion internet, Téléphonie et Télévision + V.O.D : Video On Demand).

Ce projet technologique est l'opportunité de booster notre territoire, de le rendre plus attractif et concurrentiel face aux agglomérations déjà équipées d'un réseau numérique puissant.

Les principales actions consistent en :

- Raccordement de zones d'activités et de stations au réseau internet à très haut débit.
- Création d'un portail fournisseur d'accès internet (F.A.I.).
- Construction d'une pépinière d'entreprises.

